



Une approche équitable, transparente et simplifiée pour l'attribution des places en services de garde éducatifs à l'enfance

Au cours des prochaines semaines, le Portail d'inscription aux services de garde remplacera La Place 0-5, ce qui marquera une étape importante vers une attribution des places plus équitable et transparente en CPE et en garderies subventionnées.

Le nouveau portail d'inscription est simple à utiliser et sécuritaire. Il introduit les mêmes règles pour tous dans le but de mieux répondre aux besoins réels des familles :

- Les parents devront attendre que leur enfant soit né (ou arrivé dans leur famille dans le cas d'une adoption) avant de l'inscrire.
- C'est la date d'entrée souhaitée en service de garde qui sera prise en compte dans l'attribution des places plutôt que la date d'inscription sur la plateforme.

Comment vous préparer

Pour accéder au nouveau portail d'inscription, vous devrez vous identifier au moyen de votre compte au **Service d'authentification gouvernementale**.

Vous n'avez pas encore de compte? Créez-en un dès maintenant :
[Quebec.ca/authentification-gouvernementale](https://quebec.ca/authentification-gouvernementale)

Les dossiers familiaux des parents dont l'enfant est né et déjà inscrit à La Place 0-5 seront automatiquement transférés vers le nouveau portail.

Pour plus de détails et pour savoir quelles démarches effectuer pour faciliter cette transition :

[Quebec.ca/futur-portail](https://quebec.ca/futur-portail)

